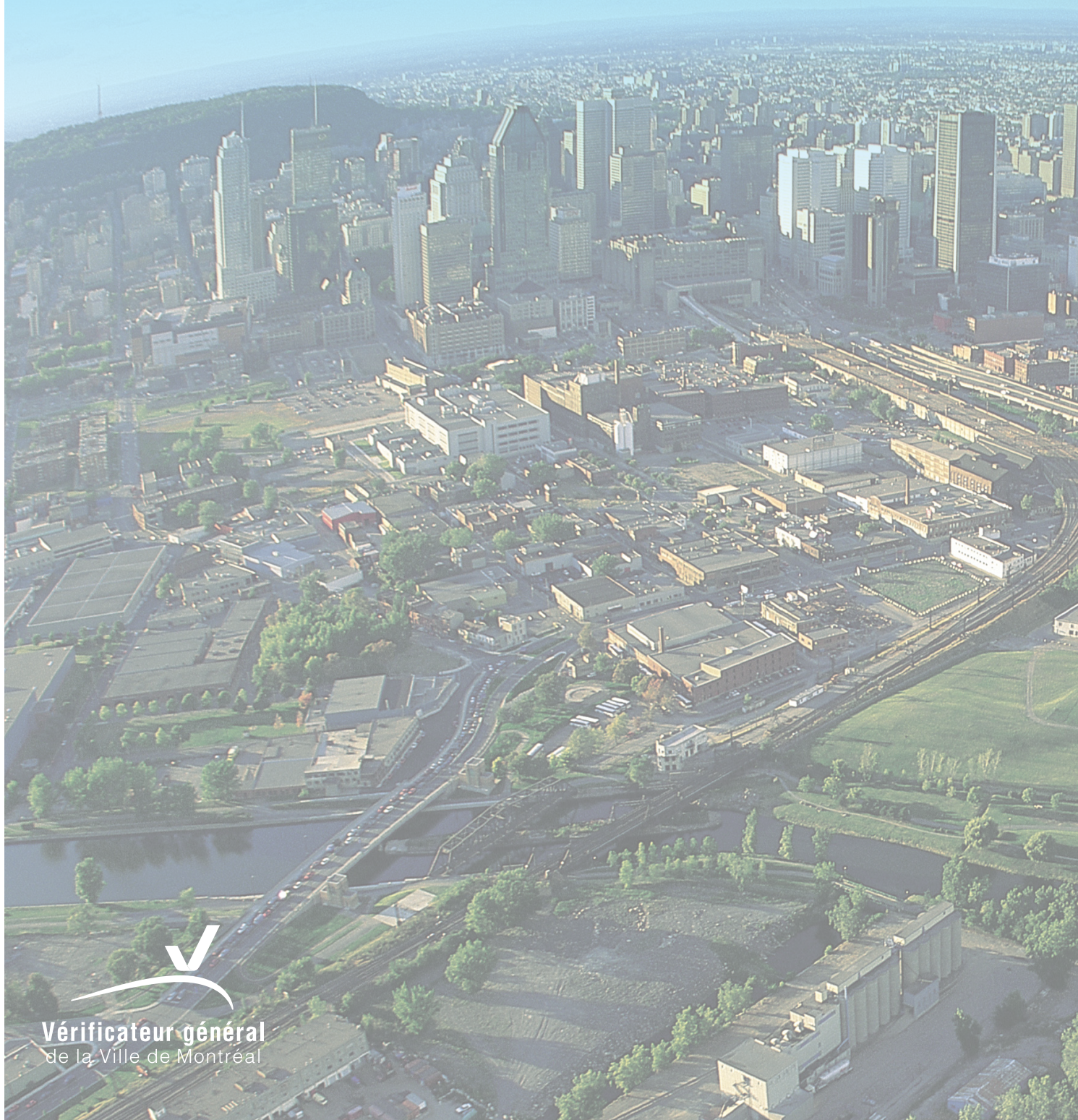


II. Situation du Bureau du vérificateur général



II.1. État de l'effectif



Vérificateur général
de la Ville de Montréal

II. SITUATION DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

II.1. ÉTAT DE L'EFFECTIF

Nous avons été témoins, au cours des dernières années, d'une érosion constante fort préoccupante de l'effectif du Bureau du vérificateur général (BVG), en raison de départs à la retraite et de difficultés de recrutement liées notamment à une rémunération peu compétitive avec notre marché de référence.

**Tableau 1 – Évolution de l'effectif
au 31 décembre des années 2002 à 2011**

Année	Nombre total d'employés*
2002	41
2003	36
2004	38
2005	37
2006	35
2007	33
2008	28
2009	26
2010	30
2011	33

* L'effectif exclue deux professionnels de la vérification libérés à temps plein en raison d'activités syndicales pour les années 2008 à 2010 et un professionnel pour l'année 2011.

Or, parmi les mesures prises pour remédier à ce problème, nous avons été en mesure de procéder, au début de 2010, à la création de postes de professionnels appartenant à une échelle salariale supérieure à celle déjà existante.

Au terme d'une première campagne de recrutement réalisée en juin 2010, le BVG réussissait à combler cinq des neuf postes qui étaient alors vacants. Puis, après une deuxième campagne de recrutement menée en novembre 2010, nous avons réussi à pourvoir tous nos postes, de sorte que le BVG comptait un effectif de 35 ressources au début de l'année 2011. Au cours de cette même année, deux des nouvelles ressources embauchées ont quitté le BVG. Au moment de

mettre sous presse le présent rapport, une autre de ces nouvelles ressources avait quitté le BVG, alors que deux employés étaient sur le point de prendre leur retraite et un troisième était susceptible de la prendre au cours de 2012.

D'ailleurs, l'attraction et la fidélisation de ressources compétentes et expérimentées au sein de notre Bureau demeurent un défi de tous les instants.

II.2. Indicateurs de performance



Vérificateur général
de la Ville de Montréal

II.2. INDICATEURS DE PERFORMANCE

Souvent, au cours de nos travaux de vérification, nous constatons l'absence d'indicateurs de performance adéquats, permettant un suivi administratif rigoureux et une reddition de comptes satisfaisante.

Nous croyons opportun de poursuivre la présentation d'indicateurs qui nous paraissent les plus pertinents afin de permettre au lecteur de se faire une opinion sur la performance du Bureau du vérificateur général (BVG) de la Ville de Montréal.

Les indicateurs présentés sont :

- A. Nombre de rapports produits;
- B. Taux d'application des recommandations;
- C. Utilisation du temps;
- D. Accès à l'égalité en emploi;
- E. Résultats financiers.

A. NOMBRE DE RAPPORTS PRODUITS

Tableau 1 – Nombre de rapports produits de 2007 à 2011

Année de référence	Audit d'états financiers			Vérification d'optimisation des ressources et des TI ¹
	Total	Année courante	Année précédente	
2007	15	10	5	10
2008	17	12	5	8
2009	13	11	2	7
2010	16	13	3	9
2011	10	9	1	12

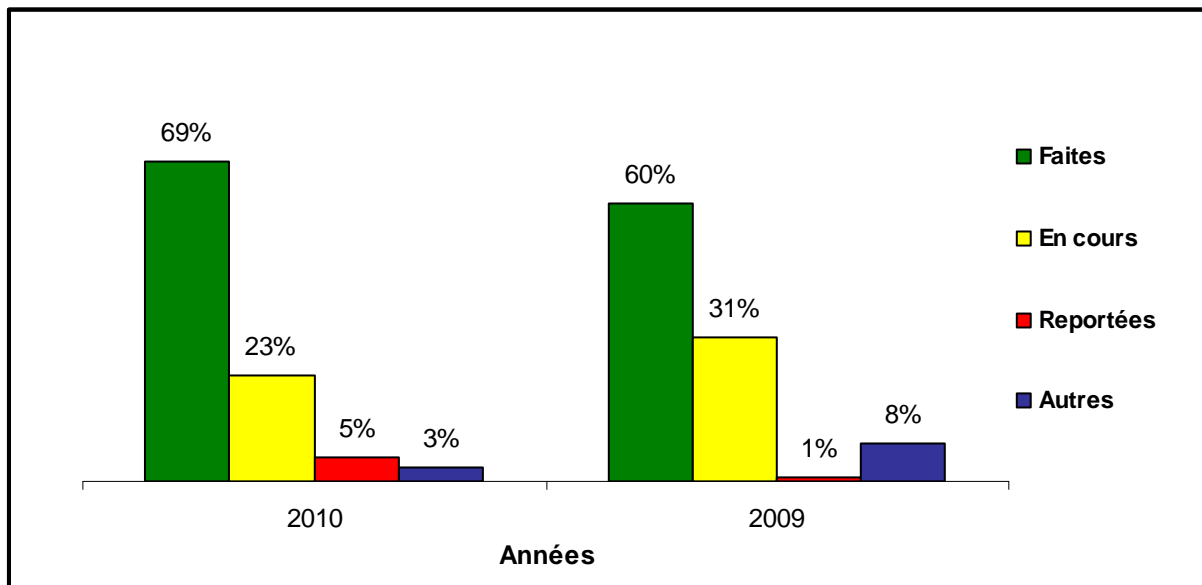
¹ Technologies de l'information.

L'augmentation du nombre de rapports produits pour l'année 2011 dans le domaine de la vérification d'optimisation des ressources et des TI découle d'une augmentation de la capacité de travail du BVG par suite du comblement des postes dont nous faisons état précédemment. En revanche, la diminution du nombre de rapports au chapitre de l'audit d'états financiers s'explique notamment par le fait que les rapports du Vérificateur général liés à la certification

des états financiers de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal (STM) n'avaient pas été émis au moment de mettre sous presse le présent rapport, l'audit des états financiers n'étant pas terminé en raison de la nomination tardive par les instances des coauditeurs.

B. TAUX D'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS

Graphique 1 – Taux d'application des recommandations liées à la vérification d'optimisation des ressources et des TI

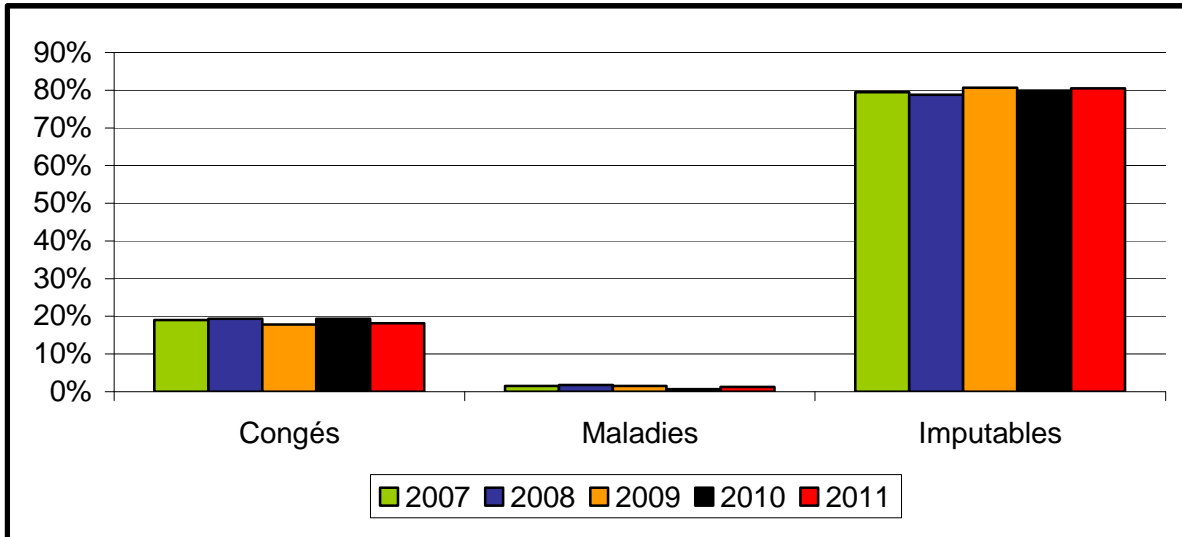


Cet indicateur est particulièrement important, car il permet d'apprécier dans quelle mesure l'administration applique promptement les mesures appropriées pour résoudre les problèmes sous-jacents à nos recommandations. Soulignons que les données présentées dans le graphique 1 illustrent, pour chacune des années au cours desquelles les recommandations ont été formulées, le taux d'application au terme de nos travaux de suivi dans l'année qui suit leur publication.

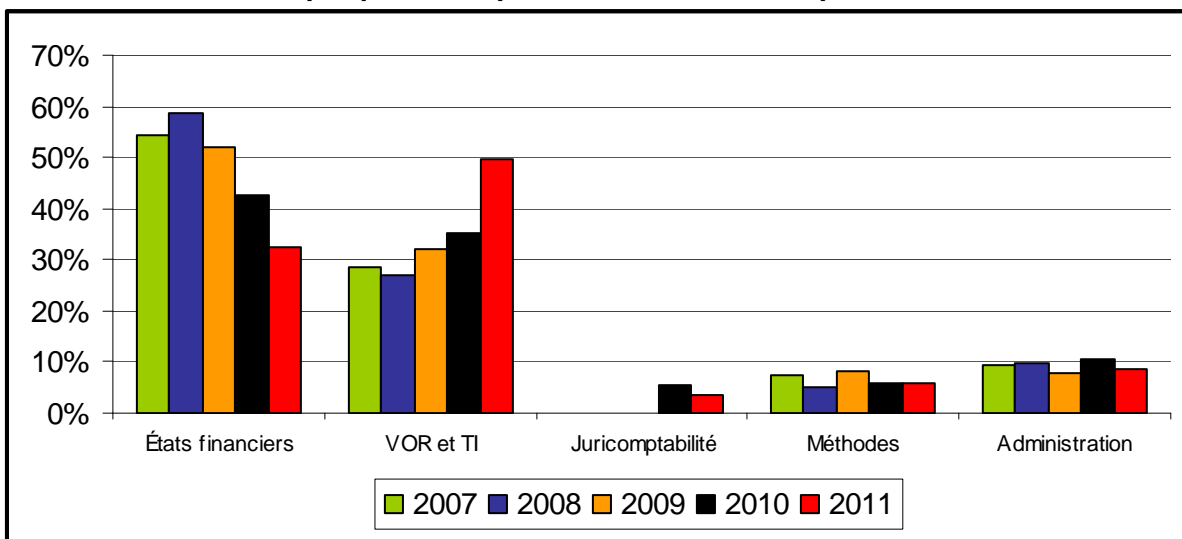
Dans l'ensemble, l'indicateur témoigne d'une performance satisfaisante des unités d'affaires à mettre à exécution nos recommandations.

C. UTILISATION DU TEMPS

Graphique 2 – Répartition des heures totales



Graphique 3 – Répartition des heures imputables



VOR et TI : Vérification d'optimisation des ressources et des technologies de l'information.
Méthodes : Inclut la recherche comptable, le contrôle de la qualité et la formation.

Les données liées à l'utilisation du temps démontrent que les démarches entreprises par le BVG au cours des dernières années pour revoir le partage des efforts devant être consacrés à l'audit des états financiers avec le vérificateur externe et pour optimiser notre démarche de vérification dans ce domaine ont permis de consacrer davantage d'efforts aux travaux de

vérification d'optimisation des ressources et des TI. L'augmentation marquée des efforts consacrés à ces travaux en 2011 s'explique également par le comblement des postes mentionnés précédemment.

Par ailleurs, ces données témoignent de la poursuite de la mise en place et du développement de l'activité juricomptabilité au sein du BVG au cours de 2011, et ce, bien que la responsabilité de la ligne éthique incombe maintenant au Service du contrôleur général. Rappelons que la juricomptabilité n'est nullement liée à la seule existence de la ligne éthique, car celle-ci ne constitue qu'un instrument pour communiquer à qui de droit des allégations d'actes répréhensibles. D'une part, des employés, des fournisseurs, des élus ou des citoyens peuvent communiquer directement avec le BVG pour nous faire part de préoccupations concernant les affaires de la Ville et des organismes sous son contrôle dans le cadre du mandat qui nous est confié en vertu de l'article 107.8 de la *Loi sur les cités et villes*. D'autre part, dans le contexte de la réalisation de missions d'audit des états financiers, de vérification d'optimisation des ressources ou des TI, nous pouvons constater des indices d'irrégularités ou de fraude qui peuvent justifier d'entreprendre des enquêtes juricomptables.

Tableau 2 – Autres indicateurs liés à l'utilisation du temps

	Résultats	
	2011	2010
1. Taux de roulement du personnel de vérification.	9,4 %	3,0 %
2. Taux d'absentéisme (professionnels de la vérification).	1,3 %	0,7 %
3. Nombre d'heures consacrées à la formation.	1 047	969
4. Nombre moyen d'heures de formation par employé.	33	38
5. Ratio du coût de la formation par rapport à la masse salariale conformément au projet de loi n° 90. L'objectif pour l'ensemble de la Ville est de 1 %.	2,9 %	2,6 %

Nous observons une hausse significative de notre taux de roulement du personnel en 2011, hausse qui avait d'ailleurs été anticipée dans notre rapport de l'an dernier. Cette hausse s'explique par un départ à la retraite, une mutation et une démission. Pour les motifs mentionnés précédemment, nous prévoyons un taux de roulement semblable pour l'année 2012. Par ailleurs, les autres indicateurs pour 2011 sont comparables à ceux de 2010, si ce n'est d'une hausse notable du taux d'absentéisme. Cette hausse est notamment attribuable à des absences liées à des invalidités de courte durée.

D. ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

À l'instar de la Ville, le BVG porte une attention particulière aux questions d'égalité en emploi.

D'une part, la répartition de la représentation des groupes visés par la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics* se présentait comme suit, au 31 décembre des trois dernières années :

Tableau 3 – Représentation des groupes visés

Groupe visé	2011	2010	2009
Hommes	59,4 %	58,1 %	64,3 %
Femmes	40,6 %	41,9 %	35,7 %

Groupe visé	2011	2010	2009
Autochtones	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Minorités visibles	6,3 %	3,2 %	3,6 %
Minorités ethniques	3,1 %	0,0 %	0,0 %
Total	9,4 %	3,2 %	3,6 %

D'autre part, au 31 décembre des trois dernières années, la sous-représentation des groupes visés au sein du BVG se présentait comme suit :

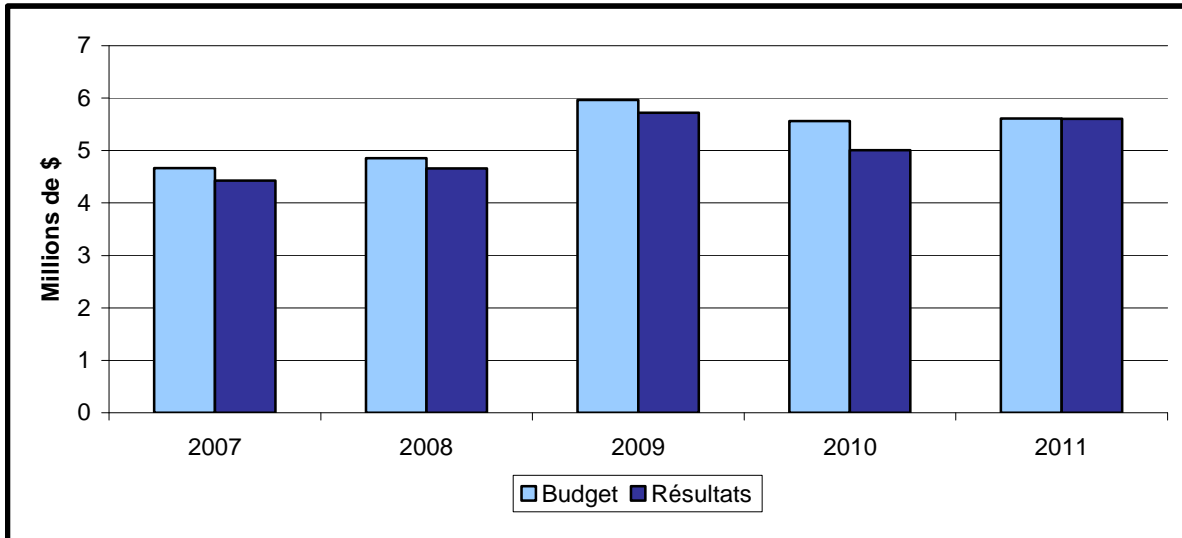
Tableau 4 – Sous-représentation des groupes visés

Groupe visé	2011		2010		2009	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Femmes	0	0,0	1	3,2	2	7,1
Autochtones	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Minorités visibles	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Minorités ethniques	1	3,1	1	3,2	1	3,6

Nous observons que les résultats de la campagne de recrutement de juin 2010 ont permis, d'une part, d'améliorer sensiblement la représentation des femmes au sein de notre effectif et, d'autre part, de contribuer à augmenter de façon notable la représentation des minorités visibles et des minorités ethniques.

E. RÉSULTATS FINANCIERS

Graphique 4 – Budget et résultats financiers



Le dernier indicateur porte sur les résultats financiers du BVG. Rappelons que l'importante augmentation de notre budget en 2009 découle essentiellement des vérifications particulières demandées par le conseil municipal concernant la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) et le projet sur les compteurs d'eau dans les ICI et l'optimisation du réseau. De même, notre budget pour l'année 2010 comprend une somme particulière additionnelle de 650 000 \$ qui nous avait été attribuée par le comité exécutif pour couvrir les coûts d'exploitation de la ligne éthique du Vérificateur général. Par ailleurs, au budget initial de 5,024 M\$ alloué au vérificateur général pour l'année 2011, soit le minimum prévu par la loi, se sont ajoutés un montant de 0,151 M\$, représentant le remboursement du coût de la rémunération des professionnels du BVG libérés à temps plein pour des activités syndicales, et un montant de 0,147 M\$, pour couvrir le coût du traitement des signalements qui étaient en cours au moment du transfert de la ligne éthique au Service du contrôleur général. De plus, nous avons comptabilisé à notre budget 2011 une somme additionnelle de 0,293 M\$ représentant l'excédent de notre budget pour l'année 2010 qui aurait dû être affecté à notre budget 2011 en raison des motifs évoqués au chapitre 1 intitulé « Commentaires et recommandations du vérificateur général ».